

Circonscription de PAU Sud
 École primaire ARC-EN-CIEL
 2 place St Vincent 64800 IGON
 ☎ 05 59 61 00 45
 ✉ ce.0640532f@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE n°1

le 05/11/2020 de 18h à 20 h

PARTICIPANTS	
<p>présents : Mme DREVOND (enseignante et directrice de l'école), Mmes LASSERRE et LATAPIE (enseignantes), Mme LASSUS (ATSEM), M. CHABAGNO (coordinateur pédagogique ITEP Gérard FORGUES), Mme FREIRE (enseignante U.E.E. ITEP Gérard FORGUES), M LABAT (Monsieur le Maire), Mme COUMET (adjointe municipale, chargée des affaires scolaires), Mmes PAYNEAU et ROMAIN (représentantes des parents d'élèves - titulaires), Mme HOURCADE (représentante des parents d'élèves - suppléante)</p>	<p>Excusés : M DE CECCO (Inspecteur Circonscription PAU Sud), Mme BLANQUET (DDEN) M MEYER (représentant des parents d'élèves - titulaire), Mme PELLETTIER (représentante des parents d'élèves - suppléante)</p>
<p>Secrétaire de séance : Mme LASSERRE</p>	<p><i>Rappel du fonctionnement d'un vote lors des Conseils d'école : 1 siège par parent élu au conseil d'école par classe, 1 siège pour M le Maire, 1 siège pour un conseiller municipal.</i></p>

Point de l'ordre du jour	Éléments de discussion ou d'information	Décision prise
<p>Avant de commencer ce conseil d'école, l'équipe enseignante souhaite exprimer toute son horreur face à l'assassinat atroce de notre collègue Samuel Paty le 16 octobre par un intégriste religieux islamiste, et apporter tout son soutien à sa famille, ses proches, ses collègues, ses élèves. Elle exprime leur rejet le plus clair du fanatisme religieux et de toute division de la population sur des bases religieuses, ethniques, racistes. Samuel n'est pas un « martyr de la République ». C'était un enseignant qui exerçait son métier et sa mission de service public : transmettre des savoirs, éduquer à l'esprit critique, œuvrer à l'émancipation de la jeunesse. L'Éducation a besoin de moyens à la hauteur de sa mission de service public, de l'arrêt des suppressions de postes, d'un plan d'investissement d'urgence, d'embauches massives de personnels de toutes catégories (d'enseignement, de vie scolaire, d'AESH, d'entretien, de médecine scolaire et de prévention, d'administration et d'assistance sociale, etc.), et que ces personnels soient respectés, soutenus et protégés pour pouvoir exercer leurs métiers dans des conditions de travail sûres et sereines. L'équipe enseignante tient aussi à renouveler ses remerciements au Conseil municipal, qui était représenté par Monsieur le Maire et Madame l'Adjointe chargée des Affaires Scolaires, pour sa présence à nos côtés, dans la cour, au moment de l'hommage à Samuel PATY, ainsi que pour leur soutien régulier. Elle remercie aussi tous les parents qui leur ont fait part de leur émotion et de leur soutien.</p>	<p>Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 09/10/2020. Seuls les parents délégués de l'année dernière se représentaient (une seule liste). Comme voté lors du conseil d'école de novembre 2019, seul le vote par correspondance a été possible. Il y a eu 83 électeurs, 71 votants, 5 bulletins blancs ou nuls, 66 suffrages exprimés. Le taux de participation a donc été de 85,54%.</p>	<p>43 familles ont inscrit leurs enfants pour un effectif total de 63 élèves (2 élèves sont arrivés au retour des vacances de Toussaint). Répartition : Classe de Mme LASSERRE : 9 CM1 + 10 CM2 = 19 élèves Classe de Mme LATAPIE : 8 CP + 5 CE1 + 11 CE2 = 24 élèves Classe de Mme DREVOND : 2 TPS + 5 PS + 6 MS + 7 GS = 20 élèves. Les TPS ne sont accueillis que le matin, jusqu'à leurs 3 ans révolus.</p>
<p>Effectifs</p>	<p>Élections des représentants des parents d'élèves.</p>	<p>Effectifs</p>

Règlement intérieur Protocole sanitaire	<p>Les enseignantes remercient la municipalité (élus et personnel) pour leur réactivité, leur disponibilité et leur soutien, sans faille, depuis le début de la gestion sanitaire.</p> <p>Aucune modification demandée pour le règlement intérieur.</p> <p>Le document intitulé « Organisation retenue suite à la mise à jour du Protocole sanitaire National en octobre 2020 », distribué à la rentrée de novembre 2020 vient le compléter (remplaçant celui distribué en septembre 2020).</p> <p>Voulant respecter au maximum le dernier protocole reçu, il n'est matériellement et humainement pas possible d'accueillir les élèves convenablement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la salle de motricité est la salle de garderie, cette salle ne peut plus être utilisée pour la motricité car partagée matériellement en zones de brassage. Les élèves se retrouvent à devoir faire sport dehors par des temps de pluie et de vent. - nous ne disposons pas de sanitaires en nombre suffisant pour faire laver les mains au moins 7 fois par jour, de manière efficace, à tous nos élèves sans que cela prenne trop de temps sur les apprentissages (les enfants disent qu'ils attendent beaucoup et qu'ils passent la journée à se laver les mains), - le mètre de séparation n'est matériellement pas possible dans toutes les classes compte tenu du nombre d'élèves, - la multiplication des services de cantine est impossible, le mètre de séparation entre enfants n'est matériellement pas possible, il l'est entre groupes de brassage par contre, - nous ne disposons pas de place suffisante dans la cour afin de respecter les zones de brassage et les 2 mètres entre élèves nécessaires afin de leur proposer d'enlever le masque durant les activités d'EPS (cf fiche repère organisation éducation physique et sportive, reçue dans la journée du 03/11/2020, et mise à jour sur le site du Ministère le 04/11/2020), - nous ne disposons pas de suffisamment de personnels techniques afin de procéder à un nettoyage régulier efficace des locaux (un renfort de personnel a dû être mis en place afin d'éviter une fatigue accrue des personnels avec les coûts que cela engendre pour la municipalité). 	<p>"Qui est d'accord pour le maintien du règlement intérieur, avec ajout du document « organisation retenue... octobre 2020 » ? »</p> <p>POUR : 8/8 votes - CONTRE : 0/8 votes - S'ABSTIENT : 08 votes</p> <p>Le Conseil d'école se prononce à l'unanimité POUR le maintien du règlement intérieur de l'école Arc-en-ciel. Les parents seront informés par un mot dans EDUcartable.</p> <p>Les membres du Conseil d'école décident de faire une motion afin d'alerter les divers représentants de l'Education Nationale des difficultés rencontrées par tous les acteurs pour mettre en place et appliquer les protocoles.</p>	
Unité d'enseignement externalisée ITEP Gérard Forgues	<p>L'U.E.E. est présente dans l'école trois demi-journées, les mardis et jeudis toute la journée, les matins des vendredis. Au fur et à mesure, une après-midi pourra être ajoutée.</p> <p>Les temps de récréation partagés sont l'axe de travail principal. 9 élèves sont concernés par ce dispositif. En fonction de leur emploi du temps, leur nombre varie entre 3 et 6.</p> <p>Novembre : projet EPS (utilisation du parachute / jeux coopératifs)</p>	<p>Depuis l'arrivée de l'UEE dans l'école, le bilan du dispositif est positif pour les différents partenaires (élèves, enseignants, parents ...).</p> <p>Un nouveau bilan sera fait en fin de période (ou avant si nécessaire).</p> <p>Les enfants de l'UEE font partie du groupe de la classe de cycle 3 pour le protocole sanitaire.</p> <p>Pour l'UEE, ce projet se passe bien. Les élèves se sentent accueillis par les adultes et par les enfants. Cela contribue à la réussite des élèves.</p>	

Sécurité à l'école (exercice incendie, PPMS).	<p>Exercice incendie réalisé le 28/09/2020. Le signal d'alarme n'a pas été entendu par le personnel municipal présent en cantine. Pour rappel, ce signal ne s'entend pas non plus dans la classe U.E.E. de l'ITEP Gérard Forgues d'IGON (cf exercice incendie année 2019/2020). La mairie, l'ITEP et l'Inspection ont été informés par la directrice.</p> <p>Le PPMS sert à lister les procédures que l'équipe enseignante doit mettre en place en cas de risques majeurs (séisme, inondation, fuite de gaz, etc). Le PPMS est maintenant scindé en deux : un PPMS Risques Majeurs et un PPMS Intrusion. L'exercice Alerte intrusion a été effectué le 15/10/2020. Le système actuel d'alarme (appel téléphonique interne) ne donne pas satisfaction. Le plan vigipirate a été renforcé le 29/10/2020. Une affiche est apposée dans le panneau d'affichage.</p>	<p>L'évacuation, selon la réglementation, se faisant par des bâtiments différents, la cantine peut être séparée.</p> <p>Après test par la mairie : la solution proposée par le spécialiste pour le système alarme incendie est trop onéreuse (~15 000 €). Nécessité de déclencher l'alarme extérieure manuellement. Pour équipe enseignante, problème de gestion des enfants durant ce temps limité de 3 minutes. Il est décidé de mettre un affichage sur chaque boîtier d'alerte pour rappeler nécessité de déclencher alarme extérieure. Un nouvel exercice sera organisé avant les vacances de Noël pour vérifier la validité de ce système.</p> <p>Alerte intrusion : la corne de brume ne peut pas être utilisée. La mairie envisage l'achat de talkie-walkies (qui pourrait être une aide pour l'incendie) avec maintenance adaptée pour éviter problème de batterie.</p> <p>Tout attroupement est préjudiciable à la sécurité des élèves et du personnel de l'école. Il est demandé aux parents de ne pas attendre l'ouverture du portail sur la voie publique.</p>
OCCE	<p>Rappel : Les activités de l'école sont financées par les subventions municipales, par l'Association des Parents d'Elèves (APE) et par les cotisations que chaque famille verse à la coopérative scolaire, affiliée à l'OCCE. Ces cotisations permettent notamment de pourvoir à l'achat de matériel spécifique ou à financer des sorties : matériel pour des projets de classe, organisation du marché de Noël, visites et/ou animations dans les classes, les jeux pour les temps de récréation, ...</p> <p>La participation des familles reste facultative, mais qu'elle est fort appréciée puisqu'elle bénéficie à l'ensemble des élèves. Chaque année une grande majorité des parents répond favorablement. Les enseignantes les en remercient.</p> <p>Pour information, bilan de l'année 2019/2020 (validé par l'OCCE 64) (les bénéfices du marché de Noël 2019 ne sont pas comptabilisés sur ce bilan car déposés en banque en septembre 2020) : Charges (Sorties) : charges actions éducatives (312€24), cotisations OCCE/assurance (185€20) : total 497€44 Produits (Entrées) : vente des activités éducatives (40€), Cotisations reçues (600€) : total 640€. Résultat de l'année 2019/2020 : 143€56.</p>	
Rappel du projet d'école	<p>Il est validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale. Trois axes prioritaires en faveur de la réussite scolaire ont été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les méthodes mathématiques - Mettre en place des rituels progressifs - Faire acquérir une culture morale et civique commune au sein de l'école. <p>Voici la liste d'actions choisies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - demi-journées jeux société /lien intergénérationnel avec les familles/club 3ème âge/maison de retraite, - utilisation outils numériques jeux mathématiques, - mise en œuvre de rituels progressifs basés sur les compétences fixées par les programmes, - mise en place de conseils d'élèves, - utilisation du message clair. 	

<p>Point sur les projets des différentes classes</p>	<p>Rappel : tout au long de l'année, thème "Notre Terre, notre trésor". Tout au long de l'année : Jazz In School - classe CM</p> <p>Les habitudes d'école sont incertaines en raison de la pandémie COVID : - annulations déjà faites : projet Course longue, piscine pour les GS/CP/CE1/CE2, organisation marché de Noël</p> <p>- interrogations sur le maintien : participation à Festiv'art ? photos de classe ? fête de l'école ? sorties de fin d'année commune aux 3 classes ?</p> <p>- cérémonie du 11 novembre annulée</p> <p>- projet municipal de création jardin : participation des enfants pour la plantation des arbres autour du 20 novembre</p>	<p>Protocole sanitaire et plan vigipirate renforcé : problème d'interdiction des sorties scolaires et difficultés de mises en place d'un tel projet d'ici le 20/11. Mais l'équipe enseignante veut s'inscrire dans ce projet, porteur de sens pour tous. Elle souhaite rencontrer Jérémie pour aménager ce projet afin de mettre en place par exemple sa venue en classe et faire vivre ce projet à nos élèves.</p>																																																									
<p>Amicale des Parents d'élèves</p>	<p>Un nouveau bureau a été élu lors de l'AG du 25/09/2020. Présidente : Cynthia ROMAIN Vice-présidente : Emmanuelle AGNOLI Trésorier : Fabien MEYER Vice-trésorier : Laura LARCEBAU -COURTADE Secrétaire : Yvan ROMAIN Vice-secrétaire : Emilie SERE</p>																																																										
<p>EDUcartable</p>	<p>100% des enfants ont au moins 1 parent ayant créé un compte. 75 parents inscrits sur 85 : 38/40 en maternelle, 40/46 en CP/CE1/CE2, 33/38 en CM.</p> <p>31 sont très satisfaits de leur première expérience EDUcartable, 25 sont satisfaits. Une seule personne est insatisfaite et indique qu'elle se perd dans les messages lus et non lus.</p> <p>Sondage envoyé aux parents le 08/10/2020, 57 réponses sur 83 parents d'élèves. 37 ont paramétré leur compte afin de recevoir un mail pour toute nouvelle publication, 8 n'y ont pas paramétré leur compte afin de recevoir une notification sur leur smartphone pour tout nouvelle publication, 5 n'y ont pas paramétré leur compte afin de recevoir une notification sur leur smartphone pour tout nouvelle publication, 12 ne sont pas intéressés. 37 ont paramétré leur compte afin de recevoir une notification sur leur smartphone pour tout nouvelle publication, 5 n'y ont pas paramétré leur compte afin de recevoir une notification sur leur smartphone pour tout nouvelle publication, 12 ne sont pas intéressés.</p> <p>Plusieurs mots explicatifs ont été envoyés à tous les parents pour les aider à prendre en main ce nouvel outil. Une aide en ligne de l'application est aussi disponible. Les parents qui continuent à avoir des problèmes peuvent contacter l'équipe enseignante. L'équipe enseignante a profité de ce message afin de faire un petit point à cette rentrée concernant le matériel informatique des familles :</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">D'après vous, connexion internet école</th> <th colspan="3">Si choix, connexion internet à la maison</th> <th colspan="5">matériel à la maison</th> </tr> <tr> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>aucune idée</td> <td>box wifi</td> <td>box ethernet</td> <td>clé 3G/4G</td> <td>ça m'est égal</td> <td>box wifi3</td> <td>box ethernet2</td> <td>box wifi2</td> <td>box ethernet3</td> <td>clé 3G/4G2</td> <td>connexion smartphone</td> <td>ordi</td> <td>ordi pro</td> <td>smartphone</td> <td>tablette</td> <td>imprimante</td> <td>webcam</td> <td>scanner</td> </tr> <tr> <td>29</td> <td>16</td> <td>10</td> <td>1</td> <td>35</td> <td>8</td> <td>12</td> <td>42</td> <td>14</td> <td>5</td> <td>28</td> <td>42</td> <td>13</td> <td>48</td> <td>28</td> <td>42</td> <td>45</td> <td>39</td> </tr> </tbody> </table>	D'après vous, connexion internet école		Si choix, connexion internet à la maison			matériel à la maison																aucune idée	box wifi	box ethernet	clé 3G/4G	ça m'est égal	box wifi3	box ethernet2	box wifi2	box ethernet3	clé 3G/4G2	connexion smartphone	ordi	ordi pro	smartphone	tablette	imprimante	webcam	scanner	29	16	10	1	35	8	12	42	14	5	28	42	13	48	28	42	45	39
D'après vous, connexion internet école		Si choix, connexion internet à la maison			matériel à la maison																																																						
aucune idée	box wifi	box ethernet	clé 3G/4G	ça m'est égal	box wifi3	box ethernet2	box wifi2	box ethernet3	clé 3G/4G2	connexion smartphone	ordi	ordi pro	smartphone	tablette	imprimante	webcam	scanner																																										
29	16	10	1	35	8	12	42	14	5	28	42	13	48	28	42	45	39																																										

<p>Commentaires laissés :</p> <p>« C'est parfait ! »</p> <p>« Très bonne application »</p> <p>« Bonjour, j'avoue que je ne suis pas très contente d'utiliser un outil numérique de plus. Je suis très souvent sur l'ordinateur pour le travail et j'aimerais pouvoir décrocher une fois à la maison ... mais je comprends l'utilité considérée la situation. »</p> <p>« Appli sur Smartphone : fonctionne bien »</p> <p>« Je vais sur mon compte educartable quotidiennement »</p> <p>« C'est pas mal pour vérifier les devoirs et tout mais n'ayant pas paramétré comme il faut encore pour recevoir les infos par notification, je les vois parfois trop tard. »</p> <p>« Pas assez de clarté entre les messages lus et les non lus. »</p>	<p>Une explication a été envoyée à tous les parents pour qu'ils fassent la différence entre les différents types de message.</p>
<p>« Les liens sont assez souvent inactifs, ce qui est le cas de celui proposé pour répondre à ce questionnaire. Donc obligé de passer par la boîte mail. Par ailleurs, cela semble s'estomper, mais avec l'appli il faut régulièrement se réidentifier. »</p>	<p>Il faut cliquer rester appuyé sur l'adresse du lien (sur les mots soulignés), ensuite le navigateur propose d'ouvrir le lien.</p> <p>Pour la déconnexion, tout problème technique peut faire l'objet d'une demande de l'assistance technique de l'application elle même</p>
<p>« Rien c'est très bien et très facile d'utilisation Il serait intéressant que les élèves aient un accès personnel à l'application avec visibilité de leurs devoirs. Actuellement ils ne sont pas autonomes pour y accéder, et leur partager le compte parent est une mauvaise solution car cela leur attribuerait tous les accès. »</p>	<p>L'application est une application prévue pour les familles et non pour les élèves.</p> <p>Pour les devoirs, il n'y a aucun changement par rapport à l'année dernière ; ils ont un cahier de textes (ou agenda) dans leur cartable.</p>
<p>« Serait-il possible de nous informer via l'application de l'absence d'une institutrice ou de son remplacement en cas de décharge ? »</p>	<p>Les jours de décharge, prévus, sont affichés dans la classe sur la bande du temps utilisée par les élèves. Un rappel leur est fait la veille.</p> <p>Ils sont aussi indiqués sur le calendrier de l'école sur le site internet.</p>
<p>« Serait-il possible de renseigner les repas de la semaine ? »</p>	<p>L'application n'est prévue que pour une utilisation en interne de l'école, la mairie ne peut y avoir accès pour informer du fonctionnement des services périscolaires.</p>
<p>Moyens informatiques</p> <p>La demande de l'équipe enseignante concernant l'achat de vidéoprojecteurs interactifs (+ tableaux blancs mats) pour deux classes et du renouvellement du parc informatique a été validé.</p> <p>La mairie a financé un vidéo-projecteur interactif, installé dans la classe de Mme LATAPIE durant les vacances, ainsi que le changement des ordinateurs des enseignantes.</p> <p>Des ordinateurs qui seront utilisés par les enfants sont commandés et seront livrés lorsqu'ils seront prêts.</p> <p>La demande d'achat des deux tableaux blanc mat et d'un troisième vidéo-projecteur a été faite à l'APE.</p> <p>Réparation du VPI de la classe des CM en cours de réparation.</p>	<p>L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour ces investissements.</p> <p>Associée à la municipalité, elle remercie aussi l'APE qui a financé l'achat du tableau blanc mat de la classe de Mme LATAPIE.</p> <p>L'APE étudie le financement du 3^{ème} VPI pour la classe de Mme DREVOND.</p> <p>Un appel à volontaires est fait aux parents ayant des compétences informatiques afin d'installer du matériel donné (unités centrales à relier à des ordinateurs portables, installation du futur VPI).</p>

<p>Locaux/travaux</p>	<p>* Travaux d'été : divers travaux d'été ont été réalisés durant l'été, donnant satisfaction à tous (enseignants, élèves et personnel municipal travaillant dans l'école).</p> <ul style="list-style-type: none"> • suppression du mur de séparation des deux zones dans les toilettes des petits ce qui a grandement simplifié le travail du personnel de l'école • visiophone installé dans la classe de maternelle • retrait de la mousse sur le sol de la cour • réparation de la planche d'appui de fenêtre des toilettes des filles de l'étage • fixation des planches en bas de l'algecco • peinture d'un porte-manteau en maternelle <p>* <u>Points sur les demandes faites lors des demandés faites en CE de l'année précédente.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - prises téléphoniques au bureau (prise B3), en salle de motricité (prise marquée d'un téléphone), en classe maternelle/directrice (prise T2) ne peuvent toujours pas être reliées au réseau téléphonique de l'école (pas de connexion en baie de brassage des prises RJ45) - humidité murs et sol toilettes extérieurs : - aménagements préconisés par l'ergothérapeute d'un élève porteur de handicap (notamment modification lavabo des sanitaires, qui servira aussi par extension aux autres enfants de la classe). 	<p>Remerciements à la municipalité et aux employés municipaux.</p> <p>La municipalité est en cours de bilan des différents abonnements téléphoniques et internet de ses services. Il semblerait que l'école bénéficie de deux contrats différents, ce qui pourrait être la source de ce problème.</p> <p>L'installation d'un faux plafond va être étudiée.</p> <p>La mairie est en cours d'étude de réalisation.</p>
-----------------------	---	--

Les parents de l'école ont été informés de la tenue du Conseil d'école via EDUcartable. Le seul retour reçu est un avis positif sur le fonctionnement de l'école.

Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des présents avant sa diffusion.
 Mme LASSERRE
 secrétaire de séance

Mme DREVOND
 directrice




MOTION du Conseil d'école de l'école ARC-EN-CIEL d'IGON
réuni le 04/11/2020

Avec un contexte d'école local (municipalité et majorité des parents) favorable,
Avec des familles compréhensives et très présentes à nos côtés,
Avec une complicité professionnelle et humaine, et un soutien sans faille entre collègues, personnels enseignant et municipal réunis,
Avec une équipe de circonscription de l'Education Nationale démontrant son écoute, sa confiance et sa bienveillance, réelles et sans faille, renouvelées à chaque échange avec l'équipe enseignante,
Avec des locaux récents, agréables et très bien entretenus,
Les membres du Conseil d'école essaient de respecter les parents dans leur rôle, la mairie dans ses difficultés de gestion de leur personnel, les enseignantes dans leur volonté de proposer les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage à leurs élèves. Mais nous, nous avons une réalité aussi très humaine dans nos écoles et nous avons souvent l'impression de « bricoler » pour rendre les consignes ministérielles applicables, dans l'urgence, toujours dans l'urgence.

Par exemple, voulant respecter au maximum le dernier protocole reçu, il n'est matériellement et humainement pas possible d'accueillir les élèves convenablement :

- nous ne disposons pas de salles en nombre suffisant pour affecter une salle à une activité (salle de motricité = salle de garderie, cette salle ne peut plus être utilisée en motricité car partagée matériellement en zones de brassage, les élèves se retrouvent à devoir faire sport dehors par des temps de pluie et de vent...),
- nous ne disposons pas de sanitaires en nombre suffisant pour faire laver les mains au moins 7 fois par jour, de manière efficace, à tous nos élèves sans que cela prenne trop de temps sur les apprentissages (les enfants disent qu'ils attendent beaucoup et qu'ils passent la journée à se laver les mains),
- nous ne disposons pas de suffisamment de place dans les classes pour maintenir la distanciation physique entre élèves (le mètre de séparation n'est matériellement pas possible),
- nous ne disposons pas de suffisamment de place dans la salle de restauration pour maintenir la distanciation physique entre élèves (la multiplication des services est impossible, le mètre de séparation entre enfants n'est matériellement pas possible, il l'est entre groupes de brassage par contre),
- nous ne disposons pas de place suffisante dans la cour afin de respecter les zones de brassage et les 2 mètres entre élèves nécessaires afin de leur proposer d'enlever le masque durant les activités d'EPS,
- nous ne disposons pas de suffisamment de personnels techniques afin de procéder à un nettoyage régulier efficient des locaux (un renfort de personnel a dû être mis en place afin d'éviter une fatigue accrue des personnels avec les coûts que cela engendre pour la municipalité).

Dans un souci de conscience professionnelle, de respect pour les élèves accueillis et leurs familles, les enseignantes sont contraintes de tenir des veilles actives les soirs, week-ends et jours de vacances, afin de pouvoir répondre aux questions des parents et que personne ne soit dépassé au moment de revenir à l'école. Elles travaillent et démontrent leur sérieux professionnel à chaque instant.

Les enseignantes de l'école ARC-EN-CIEL d'IGON assument pleinement leurs missions avec conviction, aimant leur métier. Mais, en ce moment, elles vivent au bord de l'épuisement professionnel et leur vie privée est mise à mal. Certains enseignants dans le pays ont déjà craqué car trop épuisés, trop sollicités, trop mis à mal (nous avons une pensée pour la directrice de l'école de St CASTIN, pour Christine RENON, et pour tous ceux restés anonymes qui ont préféré quitter ce monde trop tôt).

Nous, membres du Conseil d'école, voulons montrer notre soutien à toute la profession enseignante en général, et à nos enseignantes en particulier.

Le nouveau conseil municipal est en place depuis mai. Celui-ci, tout en découvrant les missions qui lui sont confiées dans la gestion d'une commune mais aussi particulièrement d'une Ecole Publique, œuvre pour le maintien de la sécurité physique, affective et sanitaire des élèves et personnels évoluant dans l'école, durant le temps scolaire mais aussi périscolaire.

Nos locaux sont ce qu'ils sont. Le nombre de personnel, tout comme son temps de travail, n'est pas extensible, le budget non plus.

Les emplois du temps du personnel municipal évoluent très régulièrement afin de pouvoir respecter les différents et lourds protocoles sanitaires, perturbant leurs organisations de vies de famille. Elles s'épuisent à réaliser des tâches exigeantes sanitaires en peu de temps, avec une conscience professionnelle plus accrue et donc une pression ressentie plus importante.

Nous, membres du Conseil d'école, voulons montrer notre soutien à toutes les municipalités en général, sur qui reposent des décisions ministérielles souvent irréalisables sur le terrain, et en particulier à notre municipalité réactive et efficace, ainsi qu'à son personnel.

Les parents d'élèves doivent s'occuper de la scolarité de leur.s enfant.s tout en vivant parfois des conditions de travail difficiles dans cette période sanitaire délicate. Ils ont dû depuis quelques mois s'adapter à des consignes multiples et variées, contradictoires entre elles parfois, dans des délais très courts, trop courts.

Ils doivent maintenant faire face à des coûts supplémentaires pour répondre aux exigences sanitaires.

MOTION du Conseil d'école de l'école ARC-EN-CIEL d'IGON
réuni le 04/11/2020

Les parents d'élèves voient ou entendent dans les médias des informations à l'opposé de ce qui peut réellement être mis en place dans notre petite école rurale. Cela a cristallisé certaines situations.

Malgré des situations personnelles et/ou professionnelles compliquées, les parents d'élèves de l'école ont répondu au mieux et avec civisme, à tous les changements vécus depuis le mois de mars 2020.

Nous, membres du Conseil d'école, voulons montrer notre soutien aux parents d'élèves de France, et en particulier à ceux qui ont fait le choix de scolariser leur.s enfant.s dans notre école.

Nous, membres du Conseil d'école, voulons défendre l'Ecole, pilier de notre République, où nos enfants grandissent, sont éduqués et instruits, selon les valeurs de la liberté, l'égalité et la fraternité.

Nous, membres du Conseil d'école, voulons défendre les intérêts des élèves et de leurs familles comme des élus et personnels, enseignants ou municipaux.

Par ce courrier, nous, membres du Conseil d'école, souhaitons faire part de notre mécontentement et notre refus de continuer à subir :

- des demandes institutionnelles à mettre en place dans des délais intenable et sans anticipation possible, très souvent éloignées des compétences et de champ d'action habituel de chacun des membres du Conseil d'école,
- des annonces médiatiques qui deviennent des obligations, charge aux personnels sur le terrain de se débrouiller pour appliquer (sans temps dégagé, outils et/ou matériels fournis, formations adéquates),
- des mesures annoncées par voie de presse, sans que les premiers concernés (les gens du terrain) soient au courant,
- l'organisation de l'école qui déborde de plus en plus sur le temps personnel des membres du Conseil d'école (le soir, le week-end, les jours fériés, les jours non travaillés...) et donc leur vie de famille.

Nous souhaitons vous alerter sur l'état de stress et les conséquences que ces décisions entraînent sur la santé des équipes, dans une période où leurs missions ne cessent d'être considérablement alourdies, malgré les engagements ministériels.

Avec tout notre engagement pour le service public d'éducation, nous attendons votre soutien afin de tirer les leçons de cette crise, en sortir plus forts et pouvoir bientôt vivre une école normale avec des relations humaines sans contraintes. En résumé, que nos enfants retrouvent bientôt un cadre éducatif normal et leur insouciance !

Les membres du Conseil d'école de l'école ARC-EN-CIEL d'IGON

M. CHABAGNO
(coordinateur pédagogique
ITEP Gérard FORGUES)



Mme COUMET
(adjointe municipale,
chargée des affaires scolaires)



Mme DREVOND
(enseignante)



Mme FREIRE
(enseignante U.E.E.
ITEP Gérard FORGUES)



Mme HOURCADE
(représentante des parents
d'élèves - suppléante)



M LABAT
(Monsieur le Maire)



Mme LASSERRE
(enseignante)



Mme LASSUS
(ATSEM)



Mme LATAPIE
(enseignante)



M MEYER
(représentant des parents
d'élèves - titulaire)



Mme PAYNEAU
(représentante des parents
d'élèves - titulaire)



Mme PELLETIER
(représentante des parents
d'élèves - suppléante)



Mme ROMAIN
(représentante des parents
d'élèves - titulaire)

